



DU 1^{er} AU 3 JUILLET 2022, LA FRANCE DU TENNIS
S'EST DONNÉE RENDEZ-VOUS DANS
LE GRAND EST !

ET VOUS ?



Contact
cftennis.sportadapte@gmail.com

CHAMPIONNAT
DE FRANCE
PARA TENNIS ADAPTÉ

BAR-LE-DUC / FAINS-VÉEL (entre Reims & Nancy)

Sommaire

Mots d'accueil	3
Bienvenue à Bar-le-Duc	10
Venir à Bar-le-Duc	12
Comité d'organisation local	13
Programme prévisionnel	14
Informations générales	15
Précisions techniques	17
Fiche association	20
Fiches engagement	21
Demande de dérogation individuelle	25
Autorisation médicale	26
Fiche récapitulative	27
Plan d'accès	28
Liste des hébergements	29

Mots d'accueil



Bonjour à toutes et tous,

La Région Grand Est et plus particulièrement la zone Lorraine et le département de la Meuse font preuve d'un grand dynamisme pas toujours reconnu sur le plan national !

Mais nous sommes fiers d'organiser les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2022 le championnat de France para tennis adapté à Bar-le-Duc. Maintes fois reporté depuis 2020 mais ENFIN ! ENFIN ! nous allons pouvoir vous accueillir !

Je tiens à remercier tout particulièrement de nous accompagner dans cette aventure Fête-le-Mur Meuse, l'ADAPEI Meuse, le Conseil Départemental et les Mairies de Bar-le-Duc et de Fains, ainsi que l'UTB et le Club de Tennis de Fains-Véel, ainsi que tous les sponsors !

Cet événement permettra, une nouvelle fois, de contribuer au rayonnement du Sport Adapté sur notre territoire et plus particulièrement dans le Grand-Est en reconnaissant ainsi la valeur de nos sportifs en situation de handicap mental et/ou psychique ou troubles associés.

Cette manifestation a également le soutien inconditionnel de Yannick NOAH, grand vainqueur de Roland Garros et qui nous fait l'amitié d'un édito d'encouragements !

Nous serons heureux de vous accueillir dans une ville méconnue quelque peu, mais classée Renaissance et ayant un charme auquel j'en suis sûre vous succomberez !

Le Pôle Tennistique de la Côte Sainte-Catherine – comme celui de Fains – ravira tous les sportifs par la qualité des installations.

Bon championnat à toutes et tous qui nous feront l'amitié de leur présence !

Cordialement et sportivement !



Colette FERON-GRENOUILLEAU
Présidente du Comité Départemental
Sport Adapté Meuse et du COL
Vice-présidente de la Ligue SAGE



Fidèle partenaire des grands évènements sportifs, la Région Grand-Est est particulièrement fière de se mobiliser aux côtés du Comité départemental Sport Adapté de la Meuse pour l'organisation du championnat de France para tennis adapté, du 1^{er} au 3 juillet 2022 à Bar-le-Duc.

Objectif fixé dans le cadre du Schéma Régional de Développement du Sport, la Région souhaite favoriser l'égalité en termes d'accessibilité au sport et à la pratique sportive. Ainsi, tous les dispositifs de la politique sportive régionale sont destinés aux clubs, athlètes, ligues, comités, manifestations, acquisitions de matériel et investissements sportifs pour la pratique des valides comme des para-sportifs. La volonté régionale est de développer une pratique pour tous, y compris à haut niveau, ce qui se matérialise notamment par l'action régionale plus particulièrement ciblée en faveur du Handisport et du Sport Adapté.

Soutenir l'organisation du championnat de France para tennis adapté s'inscrit donc pleinement dans cette logique. Cette compétition nationale qui verra s'affronter les meilleurs tennismen et tennismen contribuera, à n'en pas douter, à renforcer la dynamique du Sport Adapté déjà bien ancrée dans le Grand-Est. Cette manifestation sportive permettra également de valoriser les infrastructures et les atouts de notre territoire dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la région Grand-Est souhaite activement valoriser toutes les actions mises en œuvre au quotidien pour promouvoir la pratique sportive et faire rayonner les valeurs du sport auprès du plus grand nombre, pour développer un héritage sportif immatériel au-delà des Jeux.

Avec environ 14 000 clubs sportifs et près de 1,3 millions de licenciés, le Grand-Est est une véritable terre de sports, attachée tant à la performance qu'aux valeurs de solidarité, de partage et de dépassement portées par le sport.

Je salue à ce titre l'implication des organisateurs et des nombreux bénévoles qui s'engagent pour le bon déroulement de cette épreuve et contribuent ainsi à la promotion de l'attractivité de notre région.

À toutes et tous, j'adresse mes encouragements pour la pleine réussite de ce championnat de France et que les exploits des sportifs nous offrent un extraordinaire spectacle !



Monsieur Jean ROTTNER
Président de la région Grand-Est



Le sport est un facteur d'épanouissement et de dépassement de soi. Qu'il soit adapté ou non, l'envie de se dépasser est la même, le plaisir est au rendez-vous tout comme la rage de vaincre.

Recevoir un événement de dimension nationale sur notre territoire tel que ce championnat de France para tennis adapté est un réel plaisir et une source de fierté. Les services du Conseil départemental accompagnent à chaque fois que cela est possible les initiatives et les courageux bénévoles qui sont la richesse la Meuse.

Je ne doute pas que ce rendez-vous de haut niveau soit une réussite après la période sanitaire compliquée que nous venons tous de traverser.

J'adresse tous mes encouragements pour l'entière réussite de ce championnat qui en se tenant en Meuse contribue à la promotion de notre Département.

Que le meilleur gagne et que toutes et tous prennent du plaisir !



Monsieur Jérôme DUMONT
Président Conseil départemental Meuse



Quelle fierté d'accueillir à Bar-le-Duc en juillet prochain, le championnat de France para tennis adapté. Toute la France sera derrière les compétiteurs et nous porterons avec vous toutes les valeurs que vous défendez, comme le partage, la confiance en soi, la sociabilisation et le goût de l'effort.

Plus que jamais, en ces périodes si complexes, la mixité doit être au cœur de notre projet de société. Elle doit permettre à tous le même accès à l'éducation, à la culture, au travail et à la pratique sportive. Ainsi le sport se trouve investi d'une valeur sociale de lutte contre les discriminations et l'effritement du lien social.

Je souhaite qu'à Bar-le-Duc ces valeurs soient portées par l'ensemble des sportifs et des participants à cette magnifique compétition.

Nous vous attendons nombreux pour partager les vertus et valeurs auxquelles nous croyons : fair-play, tolérance, esprit d'équipe et solidarité !



Madame Martine JOLY
Maire de Bar-le-Duc



Fains comme Bar-le-Duc se réjouit d'accueillir des sportifs du Sport Adapté pour ce championnat en juillet prochain.

Bel éclairage sur le sport qui porte des valeurs de citoyenneté, de partage.
Nous vous attendons nombreux pour que cette compétition soit une réussite.

Bienvenue en Meuse et bon championnat !



Monsieur Gérard ABBAS
Maire de Fains-Véel



C'était il y a 10 ans quasiment jour pour jour. Une de nos administratrices s'est alors mise en tête de faire briller les yeux des enfants grâce à la pratique du Sport Adapté. Une décennie plus tard, le défi est remporté haut la main ! Bravo Colette pour ton engagement et ta capacité à faire bouger les lignes !

Aujourd'hui, si le Sport Adapté a pris son essor en Meuse, nous te le devons en grande partie. Chaque nouvelle manifestation, chaque nouvelle compétition sont autant de démonstrations que nos jeunes en situation de handicap n'ont pas de limite. À force de prouesses et d'exploits, ils ne cessent d'aller toujours plus loin avec un plaisir évident et communicatif.

Aussi, lorsque l'association « Fête le Mur Meuse » nous a proposé de participer à la sensibilisation et à la pratique du tennis à destination des personnes en situation de handicap, nous avons répondu présent. Sous l'impulsion de Bertrand Achard et de ses équipes, cette discipline est devenue accessible à un plus grand nombre. Et si Bar-le-Duc accueille cette année le championnat de France para tennis adapté, c'est tout sauf le fruit du hasard. C'est le fruit de l'engagement d'hommes et de femmes portés par des valeurs d'inclusion par le sport.

Pour l'ADAPEI de la Meuse, le sport est un composant de la vie du citoyen même en situation de handicap. C'est un vecteur de plénitude, de confrontation aux autres, c'est un tisseur de liens et bien sûr un outil de dépassement ouvrant sur d'autres horizons.

Je suis heureux et fier d'accueillir l'ensemble des sportifs, leurs familles, leurs accompagnateurs dans ce beau département de la Meuse. Comptez sur nous, ainsi que sur nos partenaires associatifs, institutionnels, les collectivités territoriales et locales afin de vous rendre ce séjour inoubliable.

Je vous souhaite une belle compétition, de belles rencontres de belles découvertes.

Vive le Sport ! Vive le Sport Adapté ! Vive le tennis !



Frédéric COSTE
Président ADAPEI Meuse



Fête le Mur, association d'éducation et d'insertion par le tennis, est présente à ce jour dans 46 villes et 89 quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et plus d'une dizaine d'ouvertures de sites sont en préparation.

En septembre 2018, lorsque j'inaugurais Fête le Mur Meuse et le nouveau pôle tennistique de l'UTB, je saluais les actions à mener sur le quartier de la Côte Sainte-Catherine à Bar-Le-Duc qui rassemblent à ce jour près de 150 licenciés.

Mais j'avais aussi perçu la volonté des dirigeants de Fête le Mur Meuse de créer une section de tennis adapté avec de grandes institutions locales, l'Adapei de la Meuse et l'Itep de Monplonne. C'est chose faite depuis la saison dernière avec près de 20 licenciés en Sport Adapté et à la FFT qui pratiquent chaque semaine le tennis.

Ce nouvel engagement en faveur du tennis pour tous sera récompensé par l'organisation du championnat de France para tennis adapté du 1^{er} au 3 juillet 2022 prochains sur les sites de Bar-Le-Duc et de Fains-Véel.

Bravo à Colette FERON-GRENOULLEAU, Présidente du Comité Départemental Sport Adapté d'avoir pris l'initiative de cette candidature meusienne en coopération avec un site de Fête le Mur déjà engagé en tennis adapté.

Et merci à Marc TRUFFAUT, Président de la FFSA d'avoir retenu cette candidature en faisant confiance à Fête Le Mur Meuse pour s'impliquer dans cet événement en parfaite coordination avec la direction du tournoi et le CDSA.

Je me réjouis que pour tous les adhérents de Fête le Mur Meuse ce championnat soit un très beau moment de partage avec le Sport Adapté. Fête le Mur promeut en effet avec la FFSA les mêmes valeurs : le respect, la solidarité, la performance, l'estime de soi, la discipline et de la volonté !

Aussi, j'ai un immense plaisir à apporter mon soutien à ce bel événement de juillet 2022 mesurant les performances sportives qu'accomplissent les pratiquants du Sport Adapté. Et je suis très heureux que le tennis soit, comme le souligne la FFSA, l'une des disciplines leur offrant « *la possibilité de vivre leur passion dans un environnement voué à leur plaisir, à leur performance, à leur sécurité et à l'exercice de leur citoyenneté* ».

Je souhaite à tous, joueurs et organisateurs, de très belles finales du championnat de France para tennis adapté à Bar-Le-Duc et Fains-Véel !

Amitiés.



Yannick NOAH



Lorsqu'en juillet 2017 je pensais à la création de Fête le Mur Meuse avec le soutien de l'équipe de Yannick NOAH, j'avais d'emblée préfiguré un engagement particulier en faveur du para tennis adapté reconnaissant le très fort engagement local de structures telles que l'Adapei de la Meuse ou l'ITEP de Montplonne et retenant l'esprit de l'agenda 21 de Bar-Le-Duc.

Encouragé dans cette voie par Yannick NOAH lors de l'inauguration de Fête le Mur Meuse en septembre 2018, c'est en novembre 2018 que j'ai réuni à Bar-Le-Duc les dirigeants du Sport Adapté régional et de la Ligue Grand Est.

Colette FERON-GRENOUILLEAU, Présidente du CDSA de la Meuse, Vice-présidente de la Ligue SAGE et alors secrétaire générale adjointe de la FFSA m'avait appuyé dans cette initiative et nous avons débuté nos actions en para tennis adapté au 1^{er} semestre 2019 et en double Dutch en 2021 avec une quarantaine de licenciés à ce jour en Sport Adapté et à la FFT et à la FFDD.

C'est donc avec plaisir et enthousiasme que j'ai répondu à la sollicitation de Colette FERON-GRENOUILLEAU qui a eu l'ambition de porter la candidature du CDSA de la Meuse pour l'organisation du championnat de France para tennis adapté du 1^{er} au 3 juillet prochains à Bar-Le-Duc et Fains-Véel.

Candidature retenue grâce à une parfaite coopération locale impliquant les clubs UTB de Bar-Le-Duc, TC Fains-Véel, Fête le Mur Meuse, le Comité Meuse de Tennis mais aussi les collectivités locales et partenaires du Sport Adapté. Je veux en particulier remercier tous les mécènes qui soutiennent Fête le Mur Meuse et rendront possible son engagement dans ce championnat de France para tennis adapté.

Merci aussi à la Ligue Grand-Est de Tennis que préside Lionel OLLINGER, Vice-président de la FFT pour contribuer à ce que cet événement puisse promouvoir le para tennis adapté dans les clubs du Grand-Est.

Enfin, pour tous les jeunes de Fête le Mur Meuse, je me réjouis de ce très beau moment de partage à venir avec les compétiteurs du Sport Adapté dont l'engagement sportif et personnel est remarquable.

Bon championnat de France !

Bien amicalement.



Bertrand ACHARD
Président de Fête le Mur Meuse

Bienvenue à Bar-le-Duc

Bar Le Duc Préfecture de la Meuse, en région Grand Est. Elle se trouve dans la région historique et culturelle de Lorraine. Elle est idéalement située à 1h30 en TGV de Paris et Strasbourg !



Capitale du comté depuis le Xe siècle, élevé aung de duché en 1354, Bar le Duc devient l'une des principales citadelles lorraines, se développant à la fois au fond de la vallée, le long des berges de l'Ornain, et sur le plateau du versant gauche, autour du château du Moyen Âge.

Elle est la seule « Ville d'art et d'histoire » de Lorraine avec Metz. Plusieurs édifices sont répertoriés aux monuments historiques, et le secteur sauvegardé de la Ville Haute possède un remarquable quartier de style Renaissance.

Le Théâtre Des Bleus de Bar le Duc- petit théâtre à l'italienne- a été l'un des bénéficiaires du loto patrimoine.



La spécialité de Bar-le-Duc la confiture de groseilles épépinées à la plume d'oie !



Château des Ducs de Bar



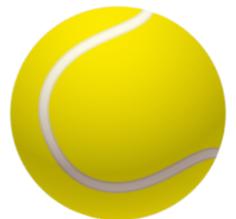
Château de Marbeaumont



Hôtel de la préfecture de la Meuse



Les espaces tennistiques de Bar-le-Duc
et Fains/Véel



Venir à Bar-le-Duc



Deux sites de compétition :

- **Pôle tennistique – Stade Côte Sainte-Catherine, Rue d’Anjou, 55000 BAR-LE-DUC**
- **Tennis Club de Fains-Véel, 27 rue du stade, 55000 FAINS-VÉEL**

En voiture

- Environ 2h45 de Strasbourg et de Paris
- Environ 3h20 de Lille
- Environ 7h50 de Bordeaux
- Environ 4h15 de Lyon

En train/TGV

- Gare Meuse TGV voie sacrée puis navettes jusqu’à et depuis Bar-le-Duc
- À 1h de Paris-Gare de l’Est et de Strasbourg
- À 4h42 de Bordeaux



Comité d'organisation local

Présidente du COL

Madame Colette FERON-GRENOUILLEAU

Présidente du Comité Départemental Sport Adapté de la Meuse

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Franck BRIEY / Jean-Michel COLUSSI
Secrétaire général	Bertrand ACHARD
Commission Coordination / Logistique	Anne-Laure ARONDEL
Commission Sportive	Fanny JARLES / Vincent REMOND
Commission Médicale	Patricia PRINCET / Pascal MENOUX
Commission Restauration	Franck BRIEY / Colette FERON-GRENOUILLEAU
Commission Partenariats / Hébergement	Franck BRIEY / Bertrand ACHARD
Commission Communication	Richard PAPAZOGLU / Colette FERON-GRENOUILLEAU
Commission Animation	Frédéric FRIONNET / Chantal DILLMANN
Commission Bénévolat	Chantal DILLMANN / Jocelyne NICOLLE / Lucie GODART / Johanna PRAUTHOIS
Commission Développement Durable	Pascal HINGRAY
Commission Informatique / Logistique	Jérôme BORRAS

Cadre Technique National para tennis adapté	Marie-Paule FERNEZ mariepaule.fernez@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Patrick BIDOT patrickbidot@neuf.fr
Commission Sportive Nationale para tennis adapté	Bruno VESPRES bruno.vespres@fft.fr



COL France para tennis adapté 2022

CDSA 55 – Johanna PRAUTHOIS et Colette FERON-GRENOUILLEAU

Comité Départemental Sport Adapté de la Meuse
Route de Neuville, 55800 VASSINCOURT

03 29 78 53 53 (Johanna) ou 06 07 01 27 34

(Colette) – cftennis.sportadapte@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 1^{er} juillet 2022

09h00 - 11h30	Accueil des délégations au stade Sainte-Catherine
11h30 - 12h30	Repas (lieu à confirmer)
12h30 - 13h15	Cérémonie d'ouverture au stade Sainte-Catherine
13h15 - 13h45	Réunion des entraîneurs au stade Sainte-Catherine
13h15 - 14h00	Échauffement au stade Sainte-Catherine ou TC Fains-Véel
14h00 - 18h30	Compétition au stade Sainte-Catherine ou TC Fains-Véel
19h00 - 21h00	Repas (lieu à confirmer)

Samedi 2 juillet 2022

08h00 - 09h00	Échauffement au stade Sainte-Catherine ou TC Fains-Véel
09h00 - 18h30	Compétition au stade Sainte-Catherine ou TC Fains-Véel
12h00 - 13h30	Repas plateaux-repas au stade Sainte-Catherine et TC Fains-Véel
19h30	Soirée de gala à la salle La Barroise

Dimanche 3 juillet 2022

08h00 - 08h30	Échauffement au stade Sainte-Catherine ou TC Fains-Véel
08h30 - 12h00	Compétition au stade Sainte-Catherine ou TC Fains-Véel
12h00 - 13h30	Remise des prix au stade Sainte-Catherine
13h00	Remise des paniers repas au stade Sainte-Catherine

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 28 mai 2022.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 1^{er} juillet 2022 de 9h00 à 11h30
Pôle tennistique – Stade Côte Sainte-Catherine
Rue d'Anjou, 55000 BAR-LE-DUC

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du tennis en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Les repas du samedi midi seront livrés sous forme de plateaux-repas directement sur les deux sites de compétition et des espaces de restauration seront disponibles.

Les repas seront servis de 11h30 à 12h30 le vendredi midi, 19h00 à 21h00 le vendredi soir et 12h00 à 13h30 le samedi midi. Ils auront lieu :

Vendredi 1^{er} juillet midi
Lieu à confirmer

Vendredi 1^{er} juillet soir
Lieu à confirmer

Samedi 2 juillet midi
Stade Côte Sainte-Catherine et
TC Fains-Véel, 27 rue du stade,
55000 FAINS-VÉEL

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 2 juillet 2022 à partir de 19h30
Salle La Barroise
85 Rue Ernest Bradfer, 55000 BAR-LE-DUC



Les paniers repas du dimanche midi, confectionnés par l'ADAPEI de la Meuse, très impliquée dans le Sport Adapté et qui fournit habituellement les compétitions régionales et départementales seront distribués :

Dimanche 3 juillet 2022 à partir de 13h00
Pôle tennistique – Stade Côte Sainte-Catherine
Rue d'Anjou, 55000 BAR-LE-DUC

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Ces hébergements sont à proximité des sites de compétition et les tarifs ont été négociés. N'hésitez donc pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para tennis adapté 2022. Des hébergements sont également prévus en partenariat avec les différents lycées ainsi qu'avec l'ADAPEI de la Meuse. **ATTENTION, pensez à réserver dès que possible !**

Équipe médicale

L'équipe médicale du club de tennis de Bar-le-Duc sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para tennis adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para tennis adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France para tennis adapté relève du règlement para tennis adapté FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France para tennis adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021-2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 25 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN para tennis adapté FFSA en charge de la partie informatique – Bruno VESPRES – bruno.vespres@fft.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s’effectuer au plus tard le **28 mai 2022**. Au-delà de cette date le comité d’organisation local n’acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu’à réception du dossier d’inscription dûment complété et accompagné des frais d’inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l’ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **28 mai 2022**, sauf sur présentation d’un certificat médical justifiant de l’impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d’information animée par le référent championnat de France de la CSN para tennis adapté – Bruno VESPRES – et la Cadre Technique Nationale de la discipline – Marie-Paule FERNEZ – est programmée le :

Vendredi 1^{er} juillet 2022 de 13h15 à 13h45
Pôle tennistique – Stade Côte Sainte-Catherine
Rue d’Anjou, 55000 BAR-LE-DUC

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d’émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s’engagent à présenter leurs sportifs à l’heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à bruno.vespres@fft.fr.

Échauffement et compétition

Il sera possible pour les sportifs de s’échauffer avant chaque début de compétition : de 13h15 à 14h00 le vendredi 1^{er}, de 8h00 à 9h00 le samedi 2 et de 8h00 à 8h30 le dimanche 3 juillet.

Équipements sportifs

La compétition est prévue sur deux sites : le stade Côte Sainte-Catherine à Bar-le-Duc et le Tennis Club de Fains-Véel. En fonction du nombre d'inscrits, et donc après la clôture des inscriptions, la répartition finale des lieux sera donnée.



Catégories d'âges

Catégories	Jeunes - 21 ans	Séniors 21 à 35 ans	Vétérans + 35 ans
2021-2022	2001 et après	2000 à 1986	1985 et avant

En fonction du nombre d'inscrits, et en vue de garantir une logique de confrontation lors des compétitions, les organisateurs pourront procéder à des regroupements de catégories. Le minimum requis par catégorie étant de 6 joueurs.



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **28 mai 2022**

Comité départemental Sport Adapté de la Meuse, Route de Neuville,
55800 VASSINCOURT

03 29 78 53 53 ou 06 07 01 27 34 – cftennis.sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	55€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	85€		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	65€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA55 France TENNIS**.

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **28 mai 2022**

Comité départemental Sport Adapté de la Meuse, Route de Neuville,
55800 VASSINCOURT

03 29 78 53 53 ou 06 07 01 27 34 – cftennis.sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **tennis**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT BC niveau 2

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **28 mai 2022**

Comité départemental Sport Adapté de la Meuse, Route de Neuville,
55800 VASSINCOURT

03 29 78 53 53 ou 06 07 01 27 34 – cftennis.sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **tennis**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT CD

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **28 mai 2022**

Comité départemental Sport Adapté de la Meuse, Route de Neuville,
55800 VASSINCOURT

03 29 78 53 53 ou 06 07 01 27 34 – cftennis.sportadapte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie d'âge	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 25.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **tennis**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para tennis adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para tennis adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para tennis adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Johanna PRAUTHOIS et Colette FERON-GRENOUILLEAU

COL France para tennis adapté 2022

**Comité départemental Sport Adapté de la Meuse, Route de Neuville, 55800 VASSINCOURT
03 29 78 53 53 (Johanna) ou 06 07 01 27 34 (Colette) – cftennis.sportadapte@gmail.com**

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 28 mai 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

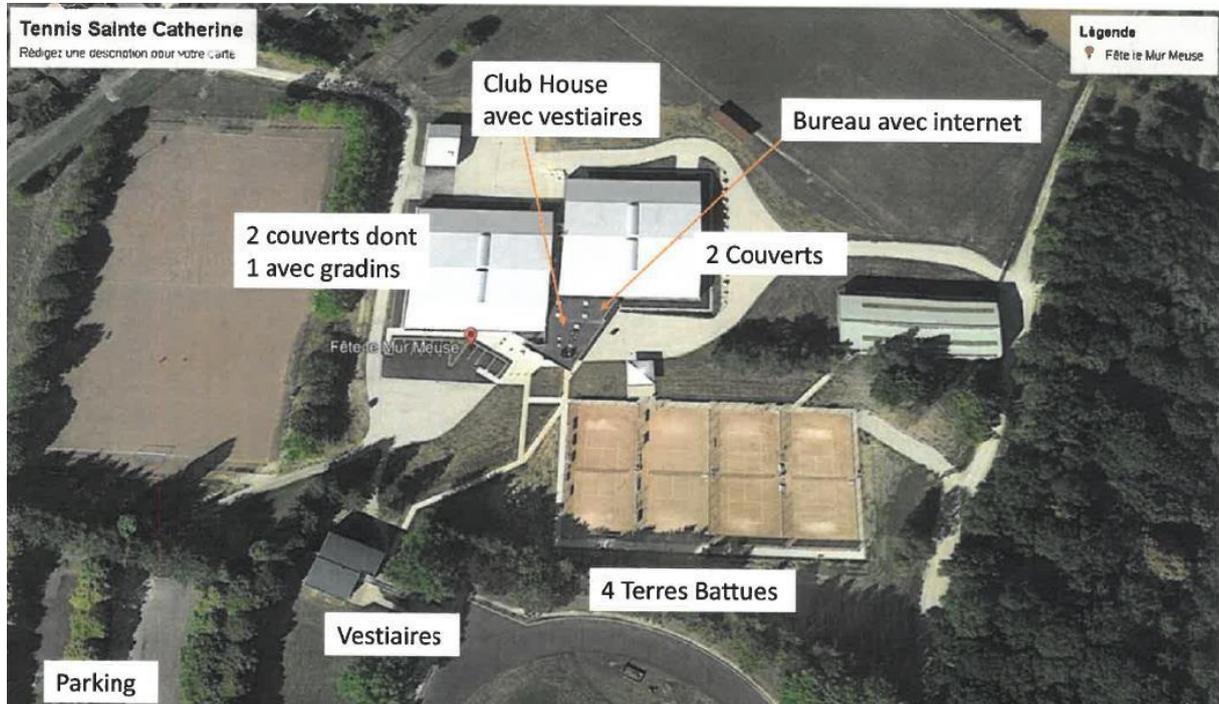
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

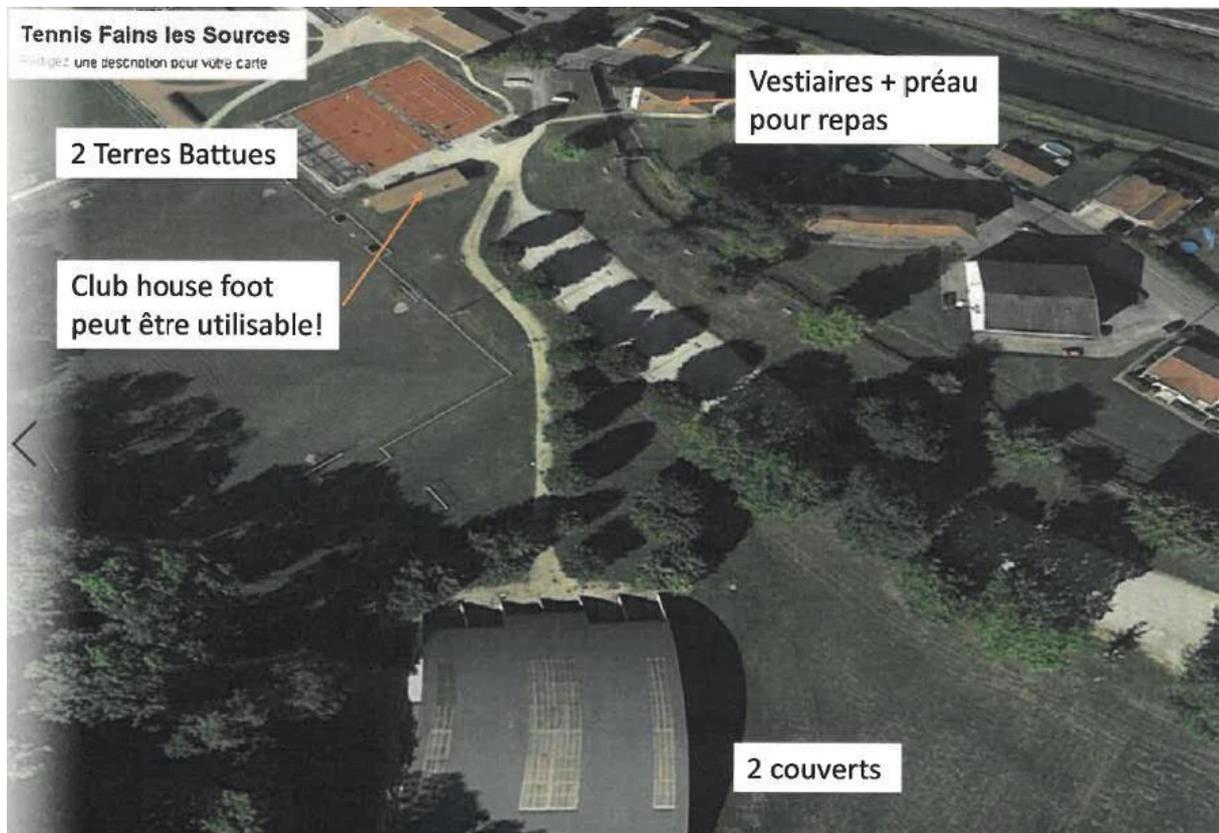
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Plan du stade Côte Sainte-Catherine, rue d'Anjou, 55000 BAR-LE-DUC



Plan du Tennis Club Fains-Véel, 27 rue du stade, 55000 FAINS-VÉEL

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Ibis Budget	08 92 68 40 31 5 rue des Valottes, 55000 Bar-le-Duc	≈60€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 5,5 km Fains-Véel : 7,5 km
Hôtel-restaurant Bertrand	03 29 79 02 97 Rue de l'Etoile, 55000 Bar-le-Duc	≈60€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 3,5 km Fains-Véel : 5,6 km
Maison d'hôtes Au Lévrier d'Argent	07 81 32 59 58 56 rue des ducs de bar, 55000 Bar-Le-Duc	≈91€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 4,6 km Fains-Véel : 4,7 km
Hôtel Restaurant Bellevue	03 29 79 12 48 3 rue de la Fontaine, 55000 Longeville-en-Barrois	≈45€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 7,4 km Fains-Véel : 10,1 km
Gîte le relais de Marbot	03 29 77 14 49 69 rue de Saint-Mihiel, 55000 Bar-le-Duc	≈80€ par nuit pour 1 chambre de 2 à 4 personnes	Bar-le-Duc : 3,4 km Fains-Véel : 5,5 km
Maison des deux Barbeaux	06 98 80 87 72 26 Rue du Bourg, 55000 Bar-le-Duc	≈82€ par nuit pour 2 chambres de 4 personnes	Bar-le-Duc : 3,4 km Fains-Véel : 3,9 km
Kyriad Direct Saint-Dizier	03 25 56 37 36 Avenue Raoul Laurent, 52100 Saint-Dizier	≈46€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 26 km Fains-Véel : 26 km
Hôtel de Champagne	03 25 04 49 61 19 Avenue Jean Pierre Timbaud, 52100 Saint-Dizier	≈50€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 30 km Fains-Véel : 30 km
Hôtel Picardy	03 25 05 09 12 15 Avenue de Verdun, 52100 Saint-Dizier	≈62€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 27 km Fains-Véel : 27 km
Hôtel Valéran	03 29 78 01 22 3 rue de l'Eglise, 55500 Ligny-en-Barrois	≈54€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 19 km Fains-Véel : 21 km
Hôtel-restaurant François 1er	03 25 07 56 70 32 Avenue de Verdun, 52100 Saint-Dizier	≈70€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 27 km Fains-Véel : 27 km
Brit Hôtel	03 25 94 90 60 ZAC du Chêne Saint Amand, rue des Mérovingiens, 52100 Saint-Dizier	≈62€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 31 km Fains-Véel : 31 km
La maison dans le parc	06 58 65 37 15 19 bis rue François 1er, 52100 Saint-Dizier	≈110€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 27 km Fains-Véel : 27 km
Château du Clos-Mortier	03 25 05 00 63 Rue des Loyes, 52100 Saint-Dizier	≈118€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes avec petits-déjeuners	Bar-le-Duc : 30 km Fains-Véel : 30 km
Hôtel Ibis Saint Dizier	03 25 07 32 20 Route de Bar le Duc, 52100 Saint-Dizier	≈62€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes avec petits-déjeuners	Bar-le-Duc : 25,3 km Fains-Véel : 25,4 km
Maison forte	06 63 46 03 26 6 place Henriot de Coudray, 55800 Revigny sur Orvain	≈70€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes avec petits-déjeuners	Bar-le-Duc : 19 km Fains-Véel : 14 km

Liste des hébergements (suite)

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Gîte la Goélette	06 07 60 48 35 6 rue de la Cure, 55170 Bazincourt-sur-Saulx	≈50€ par nuit pour 1 chambre de 3 à 4 personnes	Bar-le-Duc : 18 km Fains-Véel : 19 km
Gîte de l'Orne	03 29 45 79 76 22 rue Moinhant, 55800 Neuville sur Ornain	≈240€ les 2 nuits pour 6 personnes	Bar-le-Duc : 14 km Fains-Véel : 9 km
Gîte Côté Green	06 73 06 90 50 36 Rue Basse, 55000 Combles-en-Barrois	≈100€ par nuit pour 1 chambre de 2 personnes	Bar-le-Duc : 7,9 km Fains-Véel : 5,3 km



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

